

Séance 08 mars 2018

L'an deux mil dix huit, le **08 mars à 20h30**

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LACROIX, maire de Buthiers.

Présents : M. LACROIX Jean-Yves, Maire,
Mme RICHARD Nathalie, M. CHAMOREAU Christophe, *Adjoint*,
Mme BLONDEAU Delphine, Mme BOUTET Agnès, Mme BURGNET Annie, M. KUPIENNE Emeric, *conseillers municipaux*.

Absents excusés : M. GRISON Gérard *donne pouvoir à M. LACROIX Jean-Yves*

Absents : M. BOISGARD Olivier, M. THEVENET Julien, M. FRANCE BARBOU Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme BOUTET Agnès

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
11	7	8

Date de la convocation
02 mars 2018

A Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 05 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

B Adoption de l'ordre du jour de la séance

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, pour tenir compte de la récente démission de son poste d'adjoint de M. France Barbou : Remplacement d'un adjoint ou suppression d'un poste d'adjoint au Maire.

L'ordre du jour de la séance est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Fonds d'Équipement Rural : toiture église d'Herbeauvilliers
- 2) S.D.E.S.M. (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) : marché de maintenance,
- 3) Avenant marché contrat rural (parking place de la Liberté),
- 4) Réfection parking du terrain multisports,
- 5) Répartition du patrimoine et des résultats 2017 de la Communauté de Communes des Terres du Gâtinais,
- 6) Remplacement d'un adjoint ou suppression d'un poste d'adjoint au Maire,
- 7) Affaires, informations et questions diverses

1) Fonds d'Équipement Rural : toiture église d'Herbeauvilliers/ délibération n°8/2018

Compte tenu de son état très défectueux, il s'avère nécessaire de procéder au remplacement de la toiture de l'église d'Herbeauvilliers.

M. Le Maire informe le Conseil qu'il existe un fonds départemental d'équipement rural qui permet de subventionner ce genre de travaux à hauteur de 50%.

Un devis a été demandé à l'entreprise HERSANT, il s'élève à 30 694 €HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à demander cette subvention.

2) S.D.E.S.M. (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) : marché de maintenance/ délibération n°9/2018

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre d'un futur marché de maintenance de l'éclairage public, le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne propose 2 options possibles :

- A- Entretien simple. La Commune conserve sa responsabilité de Chargé d'exploitation. Cette formule serait subventionnée à 100% sur le montant HT.
- B- Marché de performance et d'exploitation. Cette formule ne serait subventionnée que partiellement. Coût prévisionnel annuel pour Buthiers : 4860 €.

Le conseil **opte** à l'unanimité pour la formule A, qui offre sensiblement les mêmes prestations que ce qui est actuellement pratiqué.

3) Avenant marché contrat rural (parking place de la Liberté) / délibérations n°10/2018 et 11/2018

Avenant modificatif n°1

M. le Maire informe le Conseil qu'il convient de procéder à un avenant au marché du contrat rural, en accord avec la délibération prise lors de la dernière réunion du Conseil municipal.

Cet avenant concerne la réhabilitation du parking de la place de la Liberté (lot 1, gros œuvre / VRD), pour un montant de 14 585, 10 euros TTC.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Avenant modificatif n°2

M. le Maire informe le Conseil que du fait du retard pris, il convient de prolonger au 30 mai 2018 la date d'achèvement des travaux pour tous les lots, sauf pour les lots 8 (monte-personne) et 10 (désamiantage).

Le conseil accepte à l'unanimité.

4) Réfection parking du terrain multisports / délibération n°12/2018

Pour remédier à la dangerosité de l'accès actuel à sa propriété, un habitant a demandé l'autorisation de créer une sortie pour ses véhicules dans le parking.

Cette éventuelle sortie supprimant 2 places de parking, cet habitant a proposé, en contrepartie, de faire procéder à ses frais à la réfection du revêtement de la totalité du parking.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La réfection d'une partie du parking étant déjà prévue dans le cadre du contrat rural, le Conseil suggère que la réfection de l'ensemble soit assurée par l'entreprise choisie au terme du marché public.

5) Répartition du patrimoine et des résultats 2017 de la Communauté de Communes des Terres du Gâtinais / délibération n°13/2018

En suite de la dissolution de la Communauté de Communes des Terres du Gâtinais, une répartition entre les communes, du patrimoine et des résultats 2017, a été votée par le Conseil communautaire.

M. le Maire demande au Conseil de donner son accord pour cette répartition.

Un solde de 158 639,16 € va être réparti entre les différentes communes soit un montant de 10 540,26 € pour Buthiers.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, cette proposition de répartition des biens.

6) Remplacement d'un adjoint ou suppression d'un poste d'adjoint au Maire / délibération n°14/2018

Suite à la démission de M. FRANCE BARBOU de son poste d'adjoint, le Conseil Municipal doit choisir s'il procède à l'élection d'un remplaçant ou à la suppression du poste.

Il est décidé à l'unanimité de supprimer le poste.

7) Affaires, informations et questions diverses

a) Travaux mairie

M. Chamoreau, Adjoint, fait le point sur les travaux de la Mairie. Ils ont généralement bien avancé malgré des problèmes avec l'entreprise de menuiserie qui prend du retard et bloque l'avancée des autres corps de métiers.

b) Panneau Pocket

M. le Maire informe les Conseillers de l'application Panneau Pocket à télécharger gratuitement, ce qui permettra d'améliorer la communication en permettant de recevoir en direct les informations de la Mairie.

c) Animation et communication

Mme RICHARD, Première Adjointe, rappelle au Conseil les prochains rendez-vous : ramassage éco-citoyen ; Scènes rurales...

Elle indique avoir pratiquement achevé une remise à neuf du site internet.

La séance est levée à 22 h15
Le Maire, Jean-Yves LACROIX